

# LA LETTRE DES

# Écologistes

## MOUVEMENT ÉCOLOGISTE INDÉPENDANT

N°89 — 4<sup>ème</sup> trimestre 2009  
Prix du numéro : 3 €

« Rien n'est autant à craindre que sa crainte elle-même. »

Henry David Thoreau

### Les défis politiques du réchauffement climatique

La France veut être un modèle dans la lutte contre l'effet de serre : elle décide de taxer les énergies carbonées. La fiscalité comme outil d'orientation des comportements collectifs a toujours été revendiquée par les écologistes : l'instauration de la taxe carbone est une décision courageuse de mise en application d'une logique que nous approuvons.

Le détail suscite des critiques : prime au nucléaire, montant insuffisant, mesure pénalisante pour des familles qui n'ont aucune alternative à la voiture... La taxe carbone est désapprouvée par une majorité de Français. Les pouvoirs publics ont sans doute mal communiqué sur le sujet, mais, au fond, c'est le virage d'une société habituée à consommer sans modération qui fait problème.

Un projet écologiste qui se résume à une dénonciation des atteintes à l'environnement et à des orientations généreuses est spontanément partagé par un grand nombre de nos concitoyens même s'il suscite quelques polémiques rapidement oubliées. Sa mise en application est politiquement plus difficile. La politique c'est l'art de convaincre le plus grand nombre de trouver dans l'intérêt collectif des motifs de dépasser ses intérêts catégoriels et de remettre en cause ses habitudes de penser.

Il en est ainsi de la question démographique. La stabilisation du climat suppose de diminuer nos rejets de gaz à effet de serre de 3 gigatonnes équivalent carbone. Pour atteindre cet objectif tout en veillant à ce que les émissions par Terrien soit les mêmes d'un bout à l'autre de la planète, les Français ont à réduire de quatre fois leurs rejets. Le défi politique est considérable. La stabilisation des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 est impossible à tenir avec 2,5 milliards de consommateurs supplémentaires. Or, les résistances pour admettre cette évidence sont fortes, même dans des cercles proches. Le défi politique se double, ici, d'une dimension culturelle. Ce défi, c'est aussi le nôtre.

Les négociations intergouvernementales sur le climat, à l'image du prochain sommet de Copenhague, dessineront un horizon crédible le jour où le facteur démographique sera pris en compte.

Antoine WAECHTER

Le séminaire consacré à la démographie lors des Journées d'été d'Annecy a abouti à un consensus, ce qui n'était pas assuré d'avance. Ce qui démontre que les faits imposent leur logique lorsqu'ils sont exposés et discutés de manière objective.

### SOMMAIRE

**Éditorial** : Les défis du réchauffement

**Elections : et maintenant ?** p 3 à 5

**Actualité** : p. 5 et 6

- Taxe carbone
- Grippe A
- Le thon rouge

**Réflexions** : p 7

- Crise du pétrole et transports

**Journées d'été** : compte-rendu de deux ateliers p 7

- la démographie
- l'aménagement du territoire

**Idée et coup de gueule** : p 8  
**Livre** p 10

**Vie du mouvement** : p. 10

**Directeur de Publication** :  
Philippe Charreyron

Diffusion 300 exemplaires papier  
+ Internet IPNS

**CPPAP n°1205 P 11182 – ISSN**  
1277-6092

**Dépôt légal n°1696-696**

# Elections : et maintenant ?

## L'ÉCOLOGIE SERA UNIE, AUTONOME ET INDÉPENDANTE OU NE SERA PAS.

Il est maintenant établi que la nécessité d'une transformation écologique de la société n'est plus un sujet traité par les seuls écologistes. Les partis dit « de gouvernement » ont maintenant leur programme écologique, ou plutôt environnemental. De petites formations comme celles de l'extrême gauche font de certains sujets environnementaux des prétextes à des actions de contestation révolutionnaire. Les grandes formations, que les médias mettent toujours en avant, n'ont pourtant qu'un objectif : reproduire la marche du monde vers le progrès technologique en favorisant plus ou moins les milieux économiques et financiers d'une part, et le monde du travail d'autre part. Une question de curseur, d'équilibre subtil, qui fait que du jour au lendemain, l'opinion publique bascule et choisit un camp ou un autre, ce qui donne la sacro-sainte alternance. En fait, ces deux mondes loin d'être séparés, se partagent le gâteau, et surtout ne changent rien ... ou si peu.

Alors il y a le centre. Un concept intéressant et attirant, mais malheureusement peu fiable. Un coup d'un côté, un coup de l'autre, mais toujours pas de proposition ambitieuse d'évolution de la société. Le mot "croissance" est toujours dans la bouche de ses leaders, soi-disant "la solution" pour nous sortir des crises, même si l'adhésion à des concepts de "développement durable" et de "croissance verte" marquent un pas non négligeable vers les idées écologistes. Le centre compte dans ses composantes le groupe écologiste d'une ancienne ministre de l'Environnement (Cap 21), ainsi que des écologistes qui ont suivi un ancien secrétaire national des Verts. Cela ne fait pas du centre, un mouvement écologiste, mais un plutôt un mouvement accueillant des écologistes. On ne peut pas dire que cette mouvance soit hostile aux écologistes, mais si elle en est actuellement un concurrent (l'électorat est sociologiquement proche), elle pourrait un jour devenir un partenaire.

Et les mouvements écologistes où en sont-ils ? En cet automne, ils commencent à préparer l'échéance des élections régionales, après un printemps électoral fructueux ...

La mode est au rassemblement après l'éparpillement. C'est une bonne nouvelle.

Mais deux pôles distincts se sont formés.

**Le pôle issu du projet Europe Ecologie (EE)** rassemble :

- les Verts
- des personnalités médiatiques comme un syndicaliste paysan et écologiste de lutte et une ancienne juge anti-corruption
- des salariés responsables d'associations environnementales
- des membres de la société civile environnementale de terrain
- des régionalistes

Ces divers participants ont pour objectif de se retrouver pour marier l'écologie de terrain associative et l'écologie de transformation dans les cadres institutionnels offerts par la démocratie. L'ampleur du score électoral fait que globalement, l'objectif devient : constituer une force politique durable et capable de rivaliser avec les autres formations politiques, dans le champ de la participation aux instances démocratiques.

**Le pôle issu de l'Alliance Ecologiste Indépendante (AEI)** rassemble trois petits partis politiques et leurs sympathisants (société civile environnementale et défenseurs de la cause animale) :

- Génération Ecologie : mouvement porteur d'un projet global de société écologique
- France en Action : parti attaché en priorité à l'écologie personnelle et la santé
- Mouvement Ecologiste Indépendant : parti attaché à la préservation des fondamentaux écologistes

Ces trois partis ont en commun l'objectif de sortir l'écologie des discours de clivages entretenus par les partis traditionnels et veulent créer une force indépendante capable de porter un projet ambitieux et novateur pour changer réellement la marche de notre pays et de l'Europe, vers moins de consommation à outrance et plus de développement respectueux des équilibres. Les bons scores recueillis, malgré une campagne non relayée par les médias, font espérer aux initiateurs de ce projet, l'existence reconnue d'un groupe politique écologiste radical et indépendant, qui pourra se développer dans l'avenir et occuper sa place nécessaire dans le débat démocratique.

Y a-t-il d'aussi énormes différences entre ces deux pôles dont le rapport d'influence issu des urnes du scrutin européen est, à la louche, de 16% (EE) et de 4% (AEI), pour qu'il faille qu'ils s'affrontent encore et encore ?

Y a-t-il des possibilités de création de passerelles, de travaux de réflexion communs, d'action militante locale et globale concertées et unitaires, de coordination politique et au final de participation commune au débat démocratique ?

Les forces contraires sont à l'oeuvre : universités et journées d'été séparées, compétition médiatique, paroles trop violentes des uns contre les autres sensés représenter "les vrais écologistes" alors que les uns seraient "la force d'appoint à vases communicants", et les autres "le moustique inexistant". Et pourtant, si l'on fait abstraction de ces phénomènes à peu près naturels dans tout projet humain, **il y a une volonté forte d'union** qui se traduit dans le nom même de ces deux projets (rassemblement / alliance) et **une stratégie politique réaliste et attendue par les citoyens** (autonomie / indépendance). Et si les forces négatives étaient rangées à leur juste place : au rayon des enjeux dérisoires ? Et si le sens des responsabilités prévalait et nous amenait à nous unir plutôt qu'à nous affronter ? Et si on trouvait dans nos propres ressources l'élan commun et la volonté commune de proposer un projet cohérent, solide et innovant pour transformer ensemble nos régions, notre pays, l'Europe et au delà ?

### **La question des personnes ?**

La jeune et dynamique responsable parisienne des verts serait à opposer au co-fondateur alsacien de l'écologie politique en France ?

Le paysan aveyronnais coupeur de maïs OGM serait à opposer au présentateur météo retraité de la ville de Molière, spécialiste du réchauffement ?

Le troubadour serait à opposer à la juge ?

Et si on se respectait, et si on prenait l'autre au sérieux, et si l'on reconnaissait qu'il a le droit de se revendiquer "écologiste", parce qu'il a prouvé qu'il l'était dans ses idées et ses actes ?

Si EE et AEI ne font rien pour s'unir, les partis traditionnels continueront à piller nos programmes politiques, pour les médiatiser et au final pour mieux les édulcorer, sans rien changer de fondamental. Si l'on ne fait rien, on sera les uns contre les autres, dans une lutte fratricide stupide où personne ne gagnera, et encore une fois les écologistes passeront pour de doux irresponsables.

Les stratégies annoncées par EE et confirmées par les Verts, permettent de **remettre le mouvement écologiste sur la voie de l'indépendance**. Des listes écologistes devraient être présentes au premier tour dans toutes les régions.

Cette stratégie est payante. L'élection législative partielle des Yvelines, malheureusement perdue de très peu par notre amie écologiste Anny Poursinoff, prouve que lorsque les écologistes sont unis, et défendent leurs couleurs par leurs propres moyens, ils peuvent aisément rivaliser avec les formations politiques « de gouvernement ».

La réunion du 27 Septembre dernier organisée par Gaby Cohn Bendit et ses Amis d'Europe Ecologie, a montré qu'il était possible d'unir les écologistes pour qu'ils réfléchissent et travaillent à la résolution de la crise écologique actuelle.

**Il faut maintenant inventer une formule d'organisation politique où chacun peut trouver sa place**, sa juste place, sans se soumettre à quoi que ce soit ou à qui que ce soit, sans renier ses idées, ses différences, ses spécificités. Il y a du travail pour tous. Il ne faut plus perdre de temps.

Si nous le voulons, nous y arriverons.

Jean-Marc Ferrari

Ancien président des Verts Bègles et ancien secrétaire régional des Verts d'Aquitaine

Membre du MEI depuis Juillet 2009

Membre des Amis d'Europe Ecologie

[jm.ferrari@free.fr](mailto:jm.ferrari@free.fr)

## **DE L'URGENCE D'UNE POLITIQUE ECOLOGIQUE DANS NOS REGIONS.**

Pour Jean-Louis Borloo, avec qui l'Alliance Ecologiste Indépendante (MEI, GE, FEA) a clôturé le 13 septembre sa première université d'été, à Rueil-Malmaison dans les Hauts-de-Seine, la France s'est engagée « dans une transition environnementale de manière irréversible » avec le projet de loi « Grenelle 2 » qui vient compléter le « Grenelle 1 ». Il s'agit d'une « boîte à outils intéressante pour appliquer les engagements du Grenelle de l'environnement et rattraper le retard de la France dans le respect du droit européen » Mais c'est une boîte à outils incomplète et les écologistes restent sur leur faim. Et c'est pourquoi, il faut aller beaucoup plus vite et beaucoup plus loin ! Chacun d'entre nous, aujourd'hui, connaît les drames qui nous guettent les efforts de chacun et plus

largement ceux des états dans le domaine climatique ne sont pas coordonnés et si les richesses de notre terre ne sont pas équitablement partagées.

C'est pourquoi il est urgent d'éduquer et d'instruire tous nos concitoyens pour qu'ils soient à même de mesurer, d'évaluer les richesses et les dommages et ensuite de choisir de réparer, de partager ou non, d'inventer ou de réinventer une nouvelle façon de vivre, dans le long terme... De même que : « Pas de démocratie, sans démocrates », comme l'affirme Mendès – France, pas d'écologie sans écologistes sans formation et c'est tout le débat et le combat actuel. Pour une nouvelle donne écologique et sociale, rebattons les cartes ensemble dans le sens de plus de nature et d'humanité : mettons l'homme

avec son intelligence et sa raison, mais aussi sa sensibilité, son amour du beau, du bien, de la vérité, de la justice au cœur de la défense de notre écosystème naturel et humain. Ce débat s'axe autour de trois principes fondamentaux défendus par « L'alliance des Ecologiste Indépendants » qui s'est constituée en avril 2009 autour du Mouvement des Ecologistes Indépendants, de Génération Ecologie et de la France En Action. Ces principes sont en premier lieu, le principe de solidarité, en second lieu le principe de précaution et en troisième lieu, le principe de participation. Le principe de solidarité entre les personnes d'une même génération, mais aussi intergénérationnelle, car on ne transmet pas notre planète, mais on l'emprunte. Ayons à cœur de la rendre sans dommage, de la respecter et de l'utiliser avec modération.

Pour ce faire, le rôle de l'état est indispensable, car il demande que soient respectées conjointement les dimensions sociale et écologique.

Ce sont nous, êtres humains qui sommes responsables de la planète et de la façon dont nous nous comportons entre nous et vis-à-vis de notre univers terrestre.

Pourquoi le principe de précaution ? Beaucoup d'incidences de nos comportements sur le vivant sont délicates à évaluer et les débats entre spécialistes, politiques, citoyens sont longs et difficiles. Les experts ne sont pas toujours d'accord entre eux et comment les départager, comment choisir ? Il vaut mieux alors prévenir que guérir, telle est l'idée du principe de précaution. Pour chaque politique menée, chaque produit vendu, chaque action entreprise, il faut évaluer les risques potentiels que l'on fait courir aux agents de l'environnement, et proscrire tout ce qui peut avoir des effets dommageables et / ou irréversibles.

Et enfin, en troisième lieu, le principe de participation des citoyens qui demande de tenir compte de l'avis de chacun en s'appuyant sur des organisations allant au-delà de la démocratie représentative actuelle, en mettant en application par exemple l'agenda 21 préconisé par l'ONU. Cet agenda est le programme global d'actions pour le 21ème siècle élaboré au Sommet de la Terre à Rio en 1992, et il est devenu l'outil du « penser global, agir local ». A chacun c'est-à-dire à chaque état et collectivité à rédiger son propre agenda autour des domaines touchant à la fois l'environnement et notre vie en société. C'est pourquoi il concerne aussi bien la dimension économique et sociale comme la lutte contre la pauvreté, la protection de la santé...que la conservation et la préservation des ressources – eaux, forêts, atmosphère, mais aussi et surtout le renforcement du rôle et de la coopération des citoyens acteurs du monde dans lequel chacun vit, sans oublier la dimension concrète du comment faire ? En prévoyant la mise en œuvre de moyens d'action : financement, recherche, éducation...

Ainsi, il permet de prévoir dans chaque structure : établissement, municipalité, région, état, institutions

internationales, des mesures concrètes dans le domaine économique, social et écologique.

Cet agenda est un formidable outil d'intelligence et de démocratie. Il est accueilli favorablement dans certains Etats d'Amérique comme en Californie et fait une percée plutôt discrète en France au niveau scolaire et universitaire et dans certaines villes comme Bordeaux, Orléans et plus récemment Colmar.

La ville de Colmar vient de mettre en place un CESE : Conseil Economique Social et Environnemental local présenté comme un « organe consultatif » composé de citoyens, de personnes qualifiées et de partenaires sociaux et économiques qui sont censés porter « un autre regard » que celui des élus ou des services municipaux » sur la vie de la cité et son avenir », et permettre de « renforcer le dialogue » entre le conseil municipal et la population. C'est un dispositif qui vient compléter les conseils de quartier et qui demande une formation à la prise de parole, au débat. Car être à la fois présent et distant au monde dans lequel nous vivons est notre horizon et demande de prendre le temps de s'écouter, et de pratiquer la petite conversation avec soi-même pour savoir à la fois écouter les autres et la nature, s'exprimer, avoir quelque chose à dire et choisir le monde dans lequel nous voulons vivre, tel est l'enjeu du 21ème siècle afin de créer une société de bien-être pour tous et où chacun d'entre nous aura sa place. Réinventons ensemble ce « nous » global dont nous aurons à prendre soin !

Que faire concrètement ? Les prochaines élections régionales nous donne la possibilité de proposer un programme allant dans cette direction, sachant qu'à présent s'ouvrent de nouvelles perspectives d'alliance et de participation au débat politique.

L'Alliance Ecologiste Indépendante (AEI) a clôturé le 13 septembre 2009 sa première université d'été en présence du ministre de l'écologie Jean-Louis Borloo et de Gaby Cohn-Bendit. Parmi les principaux objectifs de cette université d'été, « dégager des éléments pour un projet commun, en particulier dans la perspective des élections régionales de 2010 » a expliqué Antoine Waechter, co-président de l'AEI avec Jean-Noël Debroise et Jean-Marc Governatori. C'est ainsi qu'« Europe - Ecologie » se démultipliant dans nos 22 régions nous propose au cours d'une rencontre qui a eu lieu à Strasbourg le 8 septembre, un rapprochement. Les « Verts Alsace » disent « oui à une liste indépendante » et prônent dans une unanimité presque parfaite (une seule voix contre) la constitution d'une liste « Europe écologie Alsace » au premier tour, dans la motion stratégique votée le 13 septembre à l'AG des Verts en Alsace. L'ancrage systématique à gauche ne serait-il plus d'actualité chez les « verts » ?, sous l'influence d'« Europe-Ecologie ». Plusieurs réunions en octobre sont prévues au niveau de l'AEI, chez les Verts entre les Verts, Europe-Ecologie et l'AEI, à suivre....

## TAXE CARBONE

Dans une économie de marché, l'Etat a la possibilité de réguler la consommation par le biais de l'impôt et des taxes. De gré ou de force les Français devront bien admettre que ce qu'ils jugent aujourd'hui normal, naturel et même légitime pour certains, c'est-à-dire rejeter 6 tonnes de dioxyde de carbone par an et par citoyen, est non seulement immoral en tenant compte des générations futures et de l'état des pays pauvres mais aussi absurde. En effet, d'une part, le pétrole va inexorablement, sans doute par soubresauts dus aux « crises » ou spéculations diverses, toucher à sa fin mais d'autre part il est vital, du fait de l'effet de serre, de cesser de recourir aux énergies fossiles le plus rapidement possible.

LE MEI EST DONC FAVORABLE AU PRINCIPE DE LA TAXE CARBONE.

Il est par contre très critique sur les modalités proposées par le gouvernement.

- Même si l'on prévoit un montant de cette taxe de 100 euros la tonne à l'horizon 2030, il est douteux que les 17 euros proposés actuellement auront une influence positive sur la nécessaire baisse de consommation d'énergie en France.
- Le MEI estime que le principe de la neutralité fiscale est absurde en la matière et en contradiction avec le but recherché. Cette taxe doit s'ajouter aux autres impôts ou taxes et sa seule utilisation logique doit être son transfert vers les économies d'énergie, l'isolation de l'habitat (surtout l'habitat social) et les besoins en transports de personnes ou de marchandises. Ces secteurs représentent sans doute les plus importants gisements d'économie qui devront être ciblés prioritairement.
- Le système des quotas étant inopérant, des industries, fortement émettrices de CO2 comme celle du ciment ou de la sidérurgie doivent être taxées comme les autres.
- L'électricité, d'origine renouvelable ou non renouvelable doit être taxée, ne serait-ce que pour éviter un transfert du fioul vers l'électrique. Actuellement la consommation électrique croît plus vite que ne croît la proportion de production due aux énergies renouvelables. Mais y compris dans le domaine des énergies renouvelables, la vérité des prix, l'impact paysager ainsi que le bilan énergétique réel de ces énergies alternatives doit s'imposer.
- M. Sarkozy a annoncé que des mesures « d'accompagnement » seraient envisagées vis à vis des secteurs fortement consommateurs que sont les transporteurs, l'agriculture et la pêche. Compenser la taxe par aboutirait à en annuler les effets.

Jean Brière.

## GRIPPE H1N1 : MANIFESTE DU MOUVEMENT ECOLOGIQUE INDEPENDANT

Nous assistons aux grandes manœuvres d'un Etat qui a choisi d'affoler les populations pour pouvoir vendre des vaccins et imposer une vaccination de force.

Nous avons déjà connu ce scénario en 1994-95 lors de la campagne de vaccination massive contre l'hépatite B. Cette fois, les moyens déployés sont gigantesques et les enjeux plus ouvertement commerciaux mettant en péril grandement les institutions démocratiques de notre pays.

Le Mouvement Ecologique Indépendant s'inquiète de la tournure que prennent les événements et demande aux autorités médicales et aux instances politiques françaises d'apporter des réponses aux questions suivantes :

- Attendu que tout le monde s'accorde à reconnaître que la grippe H1N1 est bénigne, entraînant un taux de mortalité plus faible que la grippe saisonnière, pourquoi déployer un tel arsenal défensif et répandre une panique infondée ?
- Attendu que les autorités médicales reconnaissent qu'une vaccination de masse n'est pas une solution et qu'il suffirait que 30% de la population mondiale soit vaccinée pour mettre fin à une épidémie (Pr FLAHAUT), pourquoi le gouvernement français a-t-il commandé plus de 50 millions de doses de vaccin ?
- Attendu que la Sécurité Sociale et l'Etat français accuse un déficit record, pourquoi avoir engagé l'argent public à hauteur de 1,5 milliard d'Euros pour l'achat de vaccins ?
- ...Attendu que de nombreuses inconnues demeurent tant sur le virus que sur les vaccins, en pratiquant une vaccination massive, n'est-on pas en train d'utiliser les français comme cobayes, sachant en outre qu'aucune étude n'a pu prouver l'efficacité des vaccins grippaux habituels (Fondation Cochrane)?
- Attendu qu'il n'existe aucune vaccinovigilance spécifique, en vaccinant à l'aveugle toute la population et en particulier les jeunes enfants, les personnes vulnérables et les femmes enceintes, ne doit-on pas s'interroger sur les conséquences de cette vaccination et sur les effets secondaires qu'elle induira ? Qui indemniser les victimes ?



- Attendu que trop d'incertitudes planent sur cette hypothétique pandémie, pourquoi le gouvernement a-t-il pris des mesures liberticides privant les français des libertés fondamentales garanties par la Constitution et les lois démocratiques nationales et européennes (cf Libération 08/09/2009) ?

Le Mouvement Ecologique Indépendant demande aux autorités médicales et aux parlementaires d'apporter rapidement des réponses claires et étayées sur les questions qu'il vient de soulever afin que les français puissent faire un choix libre et éclairé sur cette vaccination.

Françoise Joët

.....  
Commentaires d'un vaccinologue :

Pour la grippe, je suis assez d'accord avec Françoise Joët pour dénoncer, face à une grippe 5 fois moins mortelle qu'une grippe saisonnière, une vaccination de masse dont on ignore le rapport coûts/bénéfices, d'autant plus que les effets secondaires seront fortement minorés par :

- 1) la faiblesse du dispositif de pharmacovigilance signalée par Françoise, ET
- 2) la difficulté méthodologique à remonter des données individuelles pertinentes, même si on voulait bien faire les choses (il y a parfois des effets secondaires tellement imprévisibles qu'il est impossible de les rapporter à certaines vaccinations dans l'état des connaissances actuelles; ce fut le cas d'un vaccin myxomatose qui décima les élevages de lapins par pneumonie dans les années 80, alors que sur les lapins de laboratoire, en pleine forme, il ne pouvait pas attaquer un poumon, ça ne s'était jamais vu, le myxome ne pouvant théoriquement être qu'une lésion cutanée et rien d'autre).

Mon seul point de désaccord avec Françoise Joët est que je considère que ce rapport coûts/bénéfice peut s'inverser en faveur de la vaccination dans un cas particulier et assez restreint : chez les graves insuffisants cardio-respiratoires (de moins de 55 ans, puisque les plus âgés ont de la mémoire immunitaire pour l'actuel virus A(H1N1)var 2009) : ça peut donc sauver des vies si on se borne à cette petite population ciblée.

## **LE THON ROUGE : Une pêcherie hors contrôle**

En Novembre dernier, la Commission internationale chargée de la gestion des thonidés de l'Atlantique et de la Méditerranée (ICCAT) a ignoré les conclusions de ses propres scientifiques qui dénonçaient la gestion désastreuse de la pêche du thon rouge et recommandaient un Total admissible des captures (TAC) de 8 500 à 15 000 tonnes par an, ainsi que la fermeture saisonnière au cours des mois de frai de mai à juin.

*L'ICCAT a cependant décidé de fixer à 22 000 tonnes le TAC pour 2009 et autorisé la pêche jusqu'au 20 juin.*

C'est l'Union européenne qui a été à l'origine de cette décision, appuyée par le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Syrie, rejoints plus tard par le Japon. L'option du moratoire qui, selon le Comité scientifique de l'ICCAT, aurait permis la récupération la plus rapide du stock, n'a même pas été prise en considération.

Le Fonds mondial de la conservation de la nature (WWF) a donc demandé l'inscription du thon rouge sur la liste de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages (CITES) dans l'espoir que le contrôle strict du commerce permettrait de sauver l'espèce. Depuis, le Gouvernement français s'est engagé à soutenir cette inscription et on espère que le thon rouge figurera dans l'annexe 1 qui correspond à une interdiction de commerce international. La prochaine réunion de la CITES se tiendra à Doha en janvier 2010 et c'est le mois prochain que sera communiquée la liste des espèces inscrites.

D'après le WWF, la consommation du Japon devrait diminuer de 18 000 tonnes en raison de la crise économique, alors qu'il y a déjà près de 30 000 tonnes de thon congelé à Hong Kong et au Japon, et d'autres stocks dans les pays d'Asie et dans des navires-congélateurs. De source japonaise, il y en aurait également 7 000 tonnes dans des cages d'engraissement à travers la Méditerranée, pêchées illégalement, que personne ne veut acheter.

*Il est évident que seul un moratoire pourrait permettre la reconstitution du stock, suivi d'une gestion stricte de cette pêche, une lutte efficace contre la pêche illégale et la fermeture de ces fermes d'engraissement dont les rejets menacent les écosystèmes des côtes méditerranéennes et qui ne font qu'enrichir honteusement les propriétaires d'élevages au détriment des pêcheurs traditionnels.*

Monique Marquet

Quelques éléments pour poser le problème du remplacement du pétrole... et un premier chiffre : 98% des transports dépendent du pétrole. La principale raison : les dérivés du pétrole (essence, gazole, kérosène) sont extraordinairement concentrés en énergie, faciles à transporter, à stocker, à utiliser.

A titre de comparaison, sur l'aspect « concentré d'énergie », voilà les chiffres de l'énergie disponible pour un kg de combustible + réservoir (sachant que ce dernier ne pèse pas le même poids s'il faut contenir de l'hydrogène sous 700 bars ou un liquide), pour différentes alternatives à l'essence et au gazole, qui servent de référence avec une « densité d'énergie » de 8,9 kWh/kg :

- Biodiesel : 7,8 kWh / kg
- Ethanol : 5,7 kWh / kg
- Gaz naturel liquéfié (sous 200 bars) : 2,3 kWh/kg
- Hydrogène comprimé (700 bars) : 1,4 kWh / kg
- Electricité : 0,06 kWh / kg
- Air comprimé sous 200 bars : 0,008 kWh / kg

Sachant que 100 kg de poids en plus, c'est en moyenne pour une voiture, toutes choses égales par ailleurs, 0,7 litre de carburant en plus aux 100 km... Plus on emmène de carburant, plus on consomme !

Heureusement, dirons les progressistes, il y a des solutions de remplacement...

La voiture à air comprimé : voir les chiffres ci-dessus : à poids égal, on stocke 1000 fois moins d'énergie qu'avec de l'essence !!!

La production de carburant liquide à partir du charbon, dont les réserves sont plus grandes ? Le bilan énergétique et environnemental est catastrophique : en incluant toutes les étapes depuis l'extraction, il faut deux fois plus d'énergie pour faire 100 km qu'avec de l'essence, et les émissions de CO2 sont également deux fois supérieures.

Ah ! La voiture propre par excellence, la voiture à hydrogène qui ne rejette que de l'eau... au pot d'échappement. Mais avant ?

Pour produire de l'hydrogène, deux possibilités : soit à partir de gaz naturel, de charbon ou de biomasse, soit à partir d'électricité, en faisant l'électrolyse de l'eau.

Pour faire avancer une voiture avec, deux possibilités également : soit en le faisant brûler dans un moteur spécialement conçu pour, soit en l'utilisant dans une pile à combustible où il va réagir pour produire de l'électricité, qui va alimenter un moteur électrique.

Pour caractériser une filière, on utilise le rendement « du puit à la roue » : c'est le rapport entre la quantité d'énergie totale mise en jeu depuis la source (le puit fait référence initialement au puits de pétrole) et la quantité d'énergie effectivement transmise aux roues de la voiture. Chaque étape de transformation (par exemple électrolyse, ou transformation de gaz naturel en hydrogène) a un rendement inférieur à 100%, donc des pertes d'énergie. Chaque étape de transport est également consommatrice d'énergie.

Pour l'hydrogène utilisé avec une pile à combustible, cela donne, selon le mode de fabrication de l'hydrogène, un rendement compris entre 4,5 et 18 % ! Et en faisant brûler l'hydrogène dans un moteur spécial, c'est pire...

Evidemment, sauf pour le nucléaire, les émissions de CO2 sont d'autant plus grandes que le rendement est faible, puisqu'il a fallu brûler beaucoup plus de gaz ou de charbon. Autrement dit, catastrophiques !

Et si l'hydrogène est produit par électrolyse à partir d'électricité d'origine éolienne ? Pour alimenter nos moteurs, il faudrait produire 1000 TWh, c'est à dire plus que la production totale d'électricité actuelle en France...

Quand je vous dis que ça ne va pas être simple... et que nous ne serons pas prêts quand le prix du pétrole va... flamber

Philippe Charreyron

# Journées d'été : réflexions issues de deux ateliers

## DEMOGRAPHIE

Une journée complète a été consacrée à la démographie. Question sensible et même tabou. Pour un auteur (Michel Tarrrier) qui titre de façon provocatrice « Faire des enfants tue », combien d'autres, et combien de politiques, qui éludent cette question ?

Quelques chiffres : les dernières prévisions annoncent une population stabilisée à 9,4 milliards d'individus en 2050.

Avec 6 milliards d'individus, nous disposons de 1,8 hectare de sol productif par habitant. Avec 9,4 milliards, ce sera à peine 1,2 hectare, et l'empreinte écologique moyenne actuelle est déjà de 2,25 ha / habitant.

Certes, les prédictions sont faites pour être démenties, surtout quand elles concernent le long terme... En 1970, les experts prévoient une population de ... 15 milliards en 2050. Aujourd'hui, ils annoncent donc 9,4 milliards.

Il n'en reste pas moins qu'il y a une inertie dans les variations démographiques. Quand la population en âge d'avoir des enfants est très grande suite à une explosion démographique amorcée depuis quelques décennies, même si le taux de fécondité a ensuite fortement baissé, cela conduit à une augmentation de la population car les naissances sont plus nombreuses que les décès qui, eux, concernent des classes d'âge dont les effectifs sont faibles. C'est ainsi que malgré les politiques antinatalistes radicales de la Chine (politique de l'enfant unique depuis 1979), sa population s'accroît encore de 8 millions d'individus par an.

Cela, c'est le problème posé. L'objectif, lui, pourrait être défini de cette façon : stabiliser puis faire baisser la population

- en évitant les régulations par catastrophes (guerre, famine, épidémie) ou un monde sans liberté (donc en restant en démocratie)

- en respectant l'espace privé (faire des enfants est un choix personnel)
- en donnant une perspective positive (comme le fait de consommer moins, avoir moins d'enfants ne doit pas être un renoncement, mais le résultat d'un choix de vie).

A deux enfants par couple, la population doit diminuer très doucement.

Ce qui est surprenant quand on y réfléchit un instant, c'est de constater que la baisse de la fécondité en Europe est vécue comme une catastrophe au lieu d'être accueillie comme la pluie après une année de sécheresse ! La France faisant figure d'exception en ce domaine, chaque annonce des chiffres de fécondité est l'occasion de réjouissances et de cocoricos !

Pourquoi ? Et pourquoi une politique nataliste ? Pourquoi encourager financièrement les familles à avoir plus de deux enfants ?

Dans l'imaginaire des nations, une population qui augmente est positive. Depuis la formation des états, une population nombreuse était aussi un facteur de puissance (chair à canon). Enfin, d'une façon générale, dans l'imaginaire de notre civilisation en perpétuel développement, tout ce qui reste au même niveau est vécu comme une stagnation (négative), et pas un équilibre (positif), tout ce qui diminue est vécue comme une régression (négative).

Autant de raisons insuffisantes face à cette réalité : l'augmentation de la population mondiale est un problème majeur, aussi grave que le réchauffement climatique – auquel il est évidemment très lié. Une réflexion et une action est indispensable à l'échelle mondiale.

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le problème posé est simple : en France, un département disparaît tous les dix ans sous l'asphalte et le béton : lotissement, zones d'activités, infrastructures. L'économie d'espace est une priorité affichée par administration.

Un français a aujourd'hui besoin de 500 m<sup>2</sup> pour se loger, travailler, se déplacer.

Dans les lotissements périurbains, il y a en moyenne 15 logements (soit 36 personnes) par hectare, soit un peu moins de 700 m<sup>2</sup> par logement (y compris la portion de rue). L'objectif est de doubler cette densité. Cela nécessite de revenir à des immeubles collectifs et/ou à une organisation le long des rues (la maison au milieu du terrain n'est pas compatible avec des petites parcelles) et/ou à des maisons à deux niveaux ou plus. C'est un changement de paysage majeur par rapport à l'organisation actuelle des lotissements, avec les réticences – pour ne pas dire les blocages ou les rejets – liés à l'image des cités post deuxième guerre mondiale.

En milieu urbain, la limite de densité est fixée par des exigences de règles d'aération et de lumière. Il est admis que la hauteur d'un bâtiment ne doit pas être plus grande que la largeur de la rue qui le sépare du bâtiment d'en face. L'optimum est atteint avec des immeubles de 6 étages, séparés de 18 m pour la rue, les trottoirs, les arbres. Si les immeubles sont plus élevés, il faut les espacer plus => on diminue la densité à l'ha. Avec des immeubles de 5 appartements par étage, le maximum est de 60 logements à l'hectare.

De tels immeubles sont loin des barres HLM des années 50 et 60, mais ils vont quand même à l'encontre des aspirations des français dont la majorité souhaitent une maison avec un bout de pelouse. Leur acceptation passe sûrement par un



accès facile à des espaces verts.

Un autre problème est celui de l'adaptation des surfaces des logements au nombre d'occupants. En moyenne, cette surface augmente du fait d'un décalage croissant entre la taille des ménages (qui décroît) et la taille des logements qui ne suit pas cette tendance. Exemple de l'Alsace : les ménages à une ou deux personnes sont partout majoritaires, et 80 à 90 % des logements font plus de 4 pièces.

Dans le domaine de l'habitat, comme dans d'autres, il nous faut décroître : moins de surface de terrain, moins de surface de logement. Il faut le faire en préservant ou en améliorant la qualité de vie, mais il faut le faire.

... et y trouver son compte : une maison et un terrain plus petits, c'est moins d'entretien et plus de temps libre ! Et c'est aussi des rapprochements au sein de la cellule familiale : nécessairement, on se croise plus souvent, on partage plus souvent la même pièce. Même avec des activités différentes, on échange plus !

L'objectif n'est évidemment pas de s'entasser les uns sur les autres comme beaucoup sont obligés de le faire – même dans nos pays. Mais entre la concentration ou l'entassement, et la dispersion ou l'étalement, il faut trouver un juste milieu. C'est tout l'enjeu des politiques d'aménagement du territoire

## IDEE...

Nos dirigeants – politiques et (surtout ?) économiques- ont inventé le concept de développement durable pour faire croire au bon peuple qu'il peut – qu'il doit- continuer à consommer, que le progrès technique va permettre de continuer à nous développer – jusqu'où ?- tout en préservant l'environnement.

Je ne reviens pas sur l'impossibilité d'un développement infini dans un monde fini, mais sur le mot le plus intéressant : durable.

Aujourd'hui, la tendance est au jetable. Cela concerne bien sûr les produits à usage unique, mais aussi tous les appareils dont la qualité et la durabilité, justement, baissent régulièrement. On sait très bien faire un lave-linge qui dure 20 ans aujourd'hui, mais les fabricants ne le veulent pas. Il faut bien assurer le renouvellement du marché...

Et si on imposait une garantie de 10 ans sur un grand nombre de produits, par exemple tous les appareils électriques ?

Quelles conséquences cela aurait-il ?

- Les fabricants arrêteraient de vendre des produits de mauvaise qualité, destinés à être remplacés très vite
- Bien sûr, le prix des appareils neufs augmenteraient. Les consommateurs seraient de ce fait incités à garder au maximum leurs appareils, au moins le temps de la garantie. Ils se « réhabitueront » au durable.
- Malgré ce prix de départ élevé, les consommateurs seraient gagnants à long terme
- Si l'appareil tombe en panne pendant la garantie, le prix élevé d'un appareil neuf poussera à faire réparer sous garantie ; or, une réparation en électroménager, c'est souvent beaucoup de main d'œuvre et une petite pièce à remplacer, alors qu'un appareil neuf, c'est beaucoup de matière, d'eau et d'énergie, et peu de main d'œuvre (et souvent délocalisée).

Bilan ; moins de déchets, de consommation d'énergie et de matières, de nouveaux emplois.

Chiche ?

Philippe Charreyron

## UN PEU D'ECONOMIE ? (COUP DE GUEULE !)

Lorsque la TVA à taux réduit a été accordée aux restaurateurs, il était dit que cette mesure permettrait de créer 40 000 emplois. Vu le manque à gagner pour l'état, cela faisait déjà cher par emploi créé, pardon, annoncé...

Aujourd'hui, on parle de 6000 emplois qui devraient être créés à terme (la prudence est donc encore de mise !).

Le manque à gagner pour l'état est de 3 milliards d'euros, soit 500 000 euros par emploi créé. Un emploi au SMIC (les emplois dans la restauration seront sans doute payés à ce tarif) doit coûter, avec les charges, environ 25 000 euro par an. Autrement dit, l'état avec le manque à gagner de la TVA à 5,5% pouvait embaucher 20 fois plus de monde ! 120 000 personnes ! Ou 60 000 payées 2 fois le SMIC ! Même s'il faut en plus prendre en compte les dépenses de fonctionnement liées à l'emploi créé (bureau, fournitures, etc.), cela reste nettement supérieur aux réductions d'effectifs annoncées dans la fonction publique (34 000), au nom de la « bonne gestion » des finances publiques !

Il est temps pour les français d'apprendre à compter pour juger objectivement des politiques suivies en France.

## LIVRE

« La crise pétrolière, analyse des mesures d'urgence », par Bernard Durand. Edition EDP Science

L'auteur est spécialiste de géologie et géochimie pétrolière, avec un CV flatteur dans ce domaine à l'Institut français du pétrole et à l'école nationale supérieure du pétrole et des moteurs.

Son livre est à fois très technique et d'une lecture assez facile (en particulier avec des petits schémas extrêmement parlant). C'est de la très bonne vulgarisation, une excellente source d'informations, un argumentaire nourri et convaincant :

- Sur le peak oil, la fin programmée du pétrole. S'il ne peut évidemment pas donner une date plus précise que ses confrères, il exclut le rêve de certains de trouver de nouvelles ressources suffisamment significatives pour différer le moment (très proche) où les capacités de production décroîtront irrémédiablement, quels que soient les investissements mis en jeu. Il passe en revue les possibilités des pétroles dits non conventionnels –schistes bitumineux notamment- et conclut qu'il ne faut pas en attendre des miracles.
- Sur les solutions de rechanges dans les transports et le bâtiment. Agrocarburants, techniques de production de liquides pouvant remplacer l'essence ou le gazole à partir de charbon, de gaz ou de biomasse, hydrogène, air comprimé, tout est passé en revue, sous l'aspect technique, énergétique (rendement de ces différentes techniques), potentiel de production (combien de teps, tonne équivalent pétrole, on peut en attendre), émissions de gaz à effet de serre, autres impacts sur l'environnement...

Le fait que l'auteur voit la solution pour les transports dans la voiture hybride à dominante électricité nucléaire ne doit pas dissuader un écologiste qui veut se documenter sérieusement sur la fin programmée du pétrole de lire ce livre. Quand c'est un progressiste qui démontre l'urgence du problème et l'illusion de solutions techniques présentées comme des remèdes miracles, la démonstration n'a que plus de valeur !

## Vie du mouvement

### BLOG

Le Blog du MEI est ouvert sur le site ! Accès direct : <http://www.mei-fr.org/dotclear/index.php>

### ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu les 24 et 25 octobre à Paris (69 ter, rue de la Chapelle). A l'ordre du jour notamment, vote du texte d'orientation pour les deux prochaines années (« la ligne » du mouvement), et élection du président.

### ADHÉRER - S'ABONNER – S'INFORMER – NOUS SOUTENIR

#### ADHÉRER

- 40 Euros (60% récupérables sur impôts)
- 16 Euros si non imposable

#### S'ABONNER À LA LETTRE DES ÉCOLOGISTES

- version papier : 1 an : 12 € (10 € pour les adhérents MEI)
- version mail : gratuit ; s'inscrire sur le site <http://www.mei-fr.org>
- Faire un don

#### S'INFORMER

- Recevoir gratuitement la Charte et les Statuts du M.E.I.
- Connaître les coordonnées de l'animateur de ma région

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : .....  
Ville : .....  
Tél : .....  
Portable : .....  
E-mail : .....  
À retourner avec le règlement par chèque  
à l'ordre de : Association pour le  
financement du MEI, à l'adresse  
suivante : Nicole Lançon, 595 montée  
Gauthier-Villars, 39000 Lons le Saunier.